

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	RP LA CHAPELLE MONTREUIL & MONTREUIL BONNIN	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	BOIVRE LA VALLEE	Jeudi 12 novembre 2020

Participants

: présent.e, : excusé.e

Représentant.e.s des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
<p>École de Montreuil-B</p> <p>1. Mme Gondouin, tit.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Souil, tit.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Senne, tit.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Lhomme, sup</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> M. Poirier, sup</p> <p>École de La Chapelle-M :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme THEBAULT, tit.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme DAVID-AUGRY, tit</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Ayigah, tit</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Demeyer, tit</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Chedeville, sup</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Auger, sup</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Bouhet, sup</p> <p><input type="checkbox"/> Mme Genais, sup</p>	<p>Présidente</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Bontemps, directrice de l'école de MB</p> <p>Enseignant.e.s</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Roose directrice de l'école de LCM</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Billy</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Dallet</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Marais</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Guyonnet</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Clause</p> <p><input type="checkbox"/> Mme Cadalen</p> <p><input type="checkbox"/> Enseignantes du RASED</p> <p><input type="checkbox"/> IEN Mme JUSSAUME</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Dubernard, maire de Boivre la vallée</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Audebert, maire délégué de MB</p> <p><input type="checkbox"/> M. Guyonneau, maire délégué de LCM</p> <p><input type="checkbox"/> M.Combes, maire délégué de Benassay</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Martin Van Der Haegen, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires</p>	<p>DDEN</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme Dumas Delage</p>

Le conseil d'école s'est déroulé en visioconférence. Les deux directrices étaient réunies avec deux enseignantes de La Chapelle-Montreuil. Les trois élues étaient également ensemble et ont pu répondre à tous nos échanges. Les représentant.e.s de parents d'élèves, la DDEN ainsi que les autres enseignantes étaient à leur domicile, individuellement. Les membres du conseil d'école ont pu poser leurs questions directement en prenant la parole ou bien via le chat. Il est à noter que parfois la mauvaise connexion des participants a parfois freiné les échanges.

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : **Lydie ROOSE, directrice de l'école de La Chapelle Montreuil.**



Ordre du jour :

Ordre du jour du conseil d'école du 12/11/2020

Le document est présenté à chaque fois qu'un point est abordé durant la réunion.

1- Fonctionnement du conseil d'école

- 1.1 Vote de la réunification des deux conseils d'école
- 1.2 Présentation des membres du conseil d'école
- 1.3 Résultats des élections des représentant.e.s de parents d'élèves

2- Règlement intérieur et charte de la laïcité

- 2.1 Présentation et vote du règlement intérieur
- 2.2 Projet : la réorganisation du temps scolaire
- 2.3 La Charte de la Laïcité

3- Ressources humaines de l'école

- 3.1 La rentrée 2020-2021
- 3.2 La rentrée 2021-2022

4- Actions pédagogiques

- 4.2 Le parcours éducatif à la santé
- 4.3 Le parcours artistique et culturel
- 4.4 L'écologie et le développement durable
- 4.5 Les liaisons entre les cycles

5- Moyens matériels et financiers

- 5.1 Les moyens matériels
- 5.2 Les moyens financiers
- 5.3 Le projet ENIR

6- Les parents et l'école

- 6.1 Retour sur les pratiques de communication depuis le 13/03/2020
- 6.2 L'APE

7- Hygiène et sécurité

- 7.1 Les exercices sécurité réalisés
- 7.2 Le protocole sanitaire renforcé dans les écoles depuis le 02/11/2020

8- Mise en œuvre du PEDT

1. Fonctionnement du conseil d'école

1.1 Vote de la réunification des deux conseils d'école

Disposition spécifique concernant les RP : l'article 7 de l'arrêté du 13 mai 1985 est abrogé. En conséquence, chaque école doit être dotée d'un conseil d'école. Après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil, les conseils d'école de MONTREUIL BONNIN et de LA CHAPELLE MONTREUIL décident de se regrouper en un seul conseil du RP pour la durée de l'année scolaire. Tous les membres des conseils des écoles d'origine sont membres du conseil ainsi constitué, qui est présidé par l'un des directeurs d'école désigné par le Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Vienne, après avis de la CAPD. La réunification est votée à l'unanimité.

Proposition du conseil : présidence assurée cette année par Aline BONTEMPS, directrice de l'école de Montreuil-Bonnin.

1.2 Présentation des membres du conseil d'école

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école qui le préside, de l'ensemble des maîtres affectés à l'école, de l'Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles. Lors d'un vote, chacun de ces membres a une voix.

1.3 Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

La synthèse est projetée pour être présentée à la réunion.

École de Montreuil-Bonnin		École de La Chapelle Montreuil	
124 électeurs, 81 votants (65,3% de participation) , 6 nuls.		135 électeurs, 92 votants (68,1% de participation) , 16 nuls.	
Ont été proclamés élus :		Ont été proclamés élus :	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Mme Gondouin Mme Souil Mme Senne	Mme Lhomme M. Poirier	Mme Thébault Mme David Augry Mme Ayigah Mme Demeyer	Mme Chedeville Mme Auger Mme Bouhet Mme Genais

Le vote a été réalisé exclusivement par correspondance cette année compte-tenu du contexte sanitaire. Dans les faits, les votes sont toujours réalisés par correspondance dans nos écoles, aucun parent ne s'était déplacé à l'isoloir l'an passé. Le taux de participation est constant.



2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

2.1 Présentation et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est présenté en soulignant les points ajoutés ou modifiés.

Points sur lesquels insister :

- Ce règlement intérieur peut-être modifié et/ou aménagé compte tenu des protocoles sanitaires à mettre en œuvre.
- Les absences prolongées sur le temps scolaire doivent faire l'objet d'un courrier à la DSDEN, courrier rédigé par les familles.
- Les PAI : seuls les enfants pour lesquels un PAI rédigé par le médecin ont l'autorisation d'apporter des médicaments à l'école. C'est à la famille d'en avertir la direction de l'école afin de coordonner la mise en place du PAI.
- Les tenues vestimentaires : il est demandé aux élèves d'avoir chaque jour une tenue appropriée pour les activités sportives. Par mesure de sécurité, les talons, les semelles hautes, les tongs et les sabots ne sont pas autorisés ainsi que les grandes boucles d'oreilles ou longs colliers.

Le règlement de l'école est conforme au règlement type départemental en vigueur (circulaire n°2014-088 du 9-7-2014) qui reste le document de référence en cas de question ne trouvant pas de réponse dans le présent règlement.


Les modifications sont votées à l'unanimité des membres du conseil.

2.2 Projet : la réorganisation du temps scolaire

La réorganisation du temps scolaire a été évoquée à la fin de l'année scolaire dernière après que les mercredis matins aient été libérés dans le cadre de la mise en œuvre du protocole sanitaire. Cette question d'un basculement à la semaine des 4 jours intervient légitimement et il nous faut tout d'abord en informer les membres du conseil d'école, puis en informer et échanger avec les familles avant de procéder à un vote. Cette question de la réorganisation scolaire est aussi soulevée dans les deux autres écoles de la commune de Boivre la vallée à Lavausseau et Benassay avec lesquelles nous devons organiser un conseil d'école exceptionnel pour procéder au vote. Celui-ci doit intervenir avant le 31 janvier de chaque année afin que la demande soit envoyée au Directeur Académique.

Pour procéder au vote, chaque enseignant a une voix, chaque parent titulaire a une voix, le maire a une voix ainsi que le conseiller en charge des affaires scolaires et la DDEN a également une voix.

Cette amorce de discussion lors du conseil d'école va permettre de faire émerger un débat avec l'ensemble des partenaires. Le compte-rendu du conseil d'école étant diffusé dans toutes les familles, les parents vont pouvoir être informés de cette discussion autour de la réorganisation du temps scolaire. En effet, cette réflexion ne nous semble pas pouvoir se faire sans une concertation avec les familles des élèves. Les modalités envisagées peuvent être une réunion d'information et/ou un sondage auprès des familles.



La mairie précise que ce point a aussi été présenté lors des conseils d'école de Lavausseau et de Benassay. La municipalité se dit prête à échanger sur cette thématique en réalisant des réunions. Les élus n'ont pas souhaité faire part de leur position durant le conseil d'école afin de ne pas influencer l'avis des membres du conseil d'école. En revanche, ce sujet a déjà été abordé avec les équipes enseignantes. La municipalité a toutefois précisé que, dans l'hypothèse où la semaine des 4 jours serait instaurée, la garde des enfants ne sera pas de la responsabilité de la mairie si le mercredi matin n'est plus comptabilisé dans le temps scolaire.

Les représentant.e.s de parents d'élèves s'interrogent sur la façon de mettre en œuvre des temps d'échange avec les familles sur cette thématique alors que la crise sanitaire empêche tous les rassemblements. Ils souhaiteraient pouvoir échanger avec les enseignantes pour avoir leur avis.

Légitimement, en ouvrant cette discussion, il nous faut nous fixer un calendrier avec pour date butoire :

- soit un conseil d'école avant le 31/01/2021 pour une mise en place à la rentrée 2021
- soit un conseil d'école avant le 31/01/2022 pour une mise en place à la rentrée 2022

2.3 La Charte de la laïcité

La charte de la laïcité est présentée.

Dans les classes, la minute de silence a été faite le lundi 2 Novembre 2020 en hommage à Samuel Paty, enseignant. Les contenus et modalités pédagogiques ont été adaptés à l'âge des enfants.

La charte de laïcité est retravaillée en classe dans le cadre de l'EMC dès le CP.

3. Ressources humaines de l'école

3.1 La rentrée 2020-2021

Les équipes enseignantes sont stables. La demande faite en fin d'année dernière pour que Céline Cadalen assure les décharges de direction sur les deux écoles a été acceptée et les équipes s'en réjouissent. La fonction de directrice d'école est occupée par Aline BONTEMPS à titre provisoire pour cette année scolaire. Deux ATSEMS sont en poste à l'école de Montreuil-Bonnin : Marina Marceteau et Isabelle Thoreau. Deux AESH accompagnent trois enfants scolarisés à Montreuil-Bonnin : Annick Boisgrollier et Micheline Trouvé.

Le tableau récapitulatif est présenté.

		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
		10	14	16	24	21	16	20	29	150
MB	Mme Dallet	10	10							20
	Mme Billy		4	16						20
	Mme BONTEMPS				24					24
										64
LCM	Mme Marais					21				21
	Mme Guyonnet						16	5		21
	Mme Roose							15	7	22
	Mme Clause								22	22
										86

Actuellement, il y a 150 élèves scolarisés dans nos écoles.

3.2 La rentrée 2021-2022

Le tableau récapitulatif est présenté.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
18	10	15	15	24	21	16	20	139

A ce jour, 139 élèves sont attendus dans nos écoles pour la rentrée 2021-2022. Cette prévision d'effectif a été transmise à la Direction Académique.

Dans l'hypothèse où une classe de GS/CP serait actée, la mairie répond plutôt favorablement à la création d'un troisième poste d'ATSEM pour cette classe mais la décision définitive ne pourra intervenir qu'une fois la composition de la classe sera établie.

4. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école.

Un diaporama est présenté afin de récapituler l'ensemble des actions pédagogiques par domaines.

4.1 Le parcours éducatif à la santé

4.1.1 Les activités sportives

Les classes des écoles vont pouvoir travailler avec des partenaires. Le contexte de la crise sanitaire ne nous permet pas encore d'avoir une grande visibilité sur ce qui va pouvoir effectivement être réalisé. Sont évoqués malgré tout, les **projets envisagés** :

USEP :

- Les 3 classes de Montreuil-Bonnin vont pouvoir bénéficier d'un cycle autour des danses traditionnelles. Le bal clôturant la séquence pourrait être filmé afin d'être diffusé aux familles. Ce projet initialement prévu en novembre-décembre a été annulé et reporté à une date ultérieure non déterminée pour le moment.
- L'animateur USEP interviendra ponctuellement pour proposer des ateliers à LCM (ateliers course d'orientation)
- Nous avons reçu la validation de la labellisation « Génération 2024 ».
- Rencontre départementale d'échec pour la classe de CM2, de Mme CLAUSE.

Pass' sport :

- CP : les interventions sont programmées tous les jeudis matins entre début janvier et fin mars. L'activité « vince-pong » avait été retenue mais ne pourra finalement pas se faire compte-tenu de l'occupation de la salle des fêtes pour la restauration scolaire. L'activité sportive reste à déterminer.
- CE1 : karaté, du 4 janvier au 26 février, jeudi matin, salle du stade ou salle des fêtes.
- CE2-CM1 et CM1-CM2 : escrime, du 26 avril au 2 juillet, lundi après-midi.
- CM2 : cyclisme, du 29 mars au 2 juillet, mardi après-midi ; cour et plan d'eau. Sortie en fin d'année, pour visiter le musée du vitrail à Curzay.

Autres projets sportifs :

- 1) Piscine pour les CM : nous n'avons pas encore d'information à ce sujet.
- 2) Suivi du Vendée Globe par les classes de La Chapelle Montreuil
- 3) La classe de CE1 fera des projets sportifs avec l'aide de la conseillère pédagogique EPS Claire Brousse (trottinette en période 1, corde à sauter en période 2...)
- 4) Journée sport scolaire, semaine olympique, journée olympique.

4.1 . 2 La promotion de la santé

Intervention de l'infirmier scolaire, M.Lison :

- *Montreuil- Bonnin* : la classe de CP travaillera avec l'infirmier sur des ateliers de réinvestissement autour de la croissance de l'enfant : instrument de mesure, la dentition.
- *La Chapelle Montreuil* : interventions autour des gestes barrières et du port du masque ainsi que la poursuite du travail sur l'A.P.S. (apprendre à porter secours) courant juin.

4.2 Le parcours artistique et culturel

Pass'art :

- *Montreuil-Bonnin* : les trois classes vont pouvoir bénéficier de l'intervention d'une artiste sur plusieurs semaines. Le projet artistique, autour des émotions, est à co-construire pour une mise en œuvre durant la deuxième partie de l'année scolaire.

La Chapelle Montreuil : mise en place du projet « classe chanson ». Il y aura les interventions de deux artistes de la nouvelle scène des Francofolies sur une semaine en mars-avril -auprès des quatre classes- pour des ateliers de création (écriture des chansons sur le thème du voyage, mise en musique...) Une restitution du travail des élèves sur une scène est prévue à la fin de cette semaine de travail.

Financement : 1000 € Subvention de la DAAC + 1 500€ de Pass'art + 1000€ de la mairie et 1000€ de l'APE + 600€ de la coopérative scolaire.

Autres projets :

Montreuil-Bonnin : les trois classes ont réalisé une fresque géante autour de l'œuvre de Keith Haring en vue de réaliser un fond pour la venue du photographe scolaire.

La Chapelle Montreuil :

- 1) Participation au concours « les Petits Champions de la Lecture » pour les CM2.
- 2) Projet Webradio de la classe de CE2-CM1 de Mme GUYONNET.
- 3) TAP : les classes de CE2-CM1 et de CM2 assisteront à une répétition de l'orchestre du Poitou Charente en mai.
- 4) Pour les classes de CE1 et CM1-CM2, visite du musée Sainte Croix et de l'espace Mendès France (exposition sur les mesures), en mai- juin.

4.3 Le parcours citoyen de l'élève

L'écologie et le développement durable :

La classe de MS/GS de Mme Billy a participé à l'opération Nettoyons la nature aux abords de l'école. La classe de PS/MS de Mme Dallet a réalisé une sortie d'automne au mois d'octobre dans le village.

4.4 Les liaisons entre les cycles et les écoles

La liaison entre la classe de CP de Montreuil-Bonnin et la classe de CE1 de La Chapelle Montreuil est de nouveau mise en place avec la fête des 100 jours qui aura lieu le 2 mars 2021, si possible.

La liaison CM2-6^e me permettra une correspondance et un travail mutuel en sciences.

Informations et questions des familles :

Les venues du photographe scolaire sont annulées au mois de novembre et reportées plus tard dans l'année.

La réalisation d'un projet pédagogique autour du jardin n'est pas envisagée dans l'immédiat. Les équipes pédagogiques sont garantes des projets conduits dans les écoles, les parents peuvent éventuellement soumettre des propositions mais seules les enseignantes peuvent conduire ou non un projet.

5. Moyens matériels et financiers

5.1 Les moyens matériels

Les équipes enseignantes remercient la municipalité pour l'ensemble des moyens attribués aux écoles afin de préparer cette nouvelle année scolaire.

A l'école de Montreuil-Bonnin :

Les travaux réalisés	Les travaux demandés :
<ul style="list-style-type: none">- Bétonisation de la cour de récréation- Deux armoires de rangement pour les classes de MS/GS et CP	<ul style="list-style-type: none">- Rangements dans la salle de motricité- Lampe pour 1 vidéoprojecteur- Sanitaires dans les WC de la classe de PS/MS

A l'école de La Chapelle Montreuil :

Les travaux réalisés	Les travaux demandés :
<ul style="list-style-type: none">- Les fenêtres du bureau ont été changées : double vitrage et volets roulants électriques.- Nouveaux téléphones : 4 combinés, un dans chaque classe.- Les rideaux des classes ont été réparés.- Remplacement du lavabo des toilettes extérieures (urgence dans la mise en œuvre du protocole sanitaire).	<ul style="list-style-type: none">- Installer 6 carrés potager.- Refaire le sol, les murs et l'électricité dans le bureau direction.- Aménagement de la cour de récréation : installation de buts ? Création d'un city-park à côté de la cantine ?- Lampes pour 4 vidéoprojecteurs

Le changement des sols aurait dû être fait durant cet été. Pour des raisons d'effectif, l'artisan n'a pu les effectuer. Ils seront faits pendant les vacances de décembre. Les enseignantes de LCM doivent vider les classes le dernier jour et les réaménager avant la rentrée. Attention, il faudra prévoir la métallisation des sols pour les protéger.

Points de vigilance concernant la sécurité aux abords de l'école et/ou dans l'enceinte scolaire :

- 1) Des travaux sont actuellement réalisés à LCM pour la nouvelle chaudière à bois : Problème de l'espace- cour et de sécurité des élèves durant les temps de récréation.
- 2) Une personne est venue contrôler les installations électriques à LCM et devait faire un bilan à la mairie ou revoir certains points.

Informations et questions des familles :

Une demande d'un espace de stockage pour vélos enfants à proximité de l'école est faite. La municipalité précise que le sujet a été étudié avec la communauté de communes et que des plots devraient être installés prochainement afin que les vélos y soient accrochés à Montreuil Bonnin. A La Chapelle Montreuil, un parking à vélos est déjà installé.

5.2 Les moyens financiers

Cette année encore, il a été difficile pour les directrices de tenir à jour les dépenses fournitures des écoles. Il est demandé que les factures ne soient pas payées avant la réception de la commande et donc l'accord des directrices. Une réunion est demandée avec la comptable pour mettre en œuvre un outil efficace et commun aux quatre écoles de la commune. La municipalité confirme que le montant des fournitures s'élève à 70€/enfant.

Le budget alloué aux transports pour les sorties scolaire n'est pas défini. Les directrices demandent que soit fixée une somme pour chaque école afin de pouvoir se projeter sur des activités. Il faudrait, de plus, que chaque école de la commune ait le même budget. La mairie demande un bilan du montant des sorties des années précédentes afin de proposer une somme adaptée et réaliste.

5.3 Le projet ENIR

Ce projet est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. Les quatre écoles de la commune de Boivre la vallée ont fait part de demandes.

A Montreuil-Bonnin, les demandes ont été axées sur le renouvellement des tablettes (au nombre de 6), d'un ordinateur fixe pour remplacer celui hors d'usage dans la classe de Mme Billy et d'un ordinateur portable inexistant à ce jour pour la direction de l'école.

A La Chapelle Montreuil, les demandes concernent également le renouvellement de 8 tablettes et d'un ordinateur portable

Madame Martin a pu travailler avec Monsieur SUREAUD, conseiller pédagogique au numérique de la circonscription. Elle nous informe que la commission a lieu à la mi-novembre. De plus, la société de maintenance qui gère l'informatique sur nos écoles est venue sur sites faire un état des lieux des outils présents dans les établissements.

6. Place des parents à l'école

6.1 Retour sur les pratiques de communication depuis le 13/03/2020

Avec le confinement au mois de mars puis le déconfinement au mois de juin et enfin la mise en place de deux protocoles sanitaires depuis cette rentrée scolaire, nous avons pris l'habitude de communiquer avec les familles plus fréquemment. Les informations sont envoyées par mail. L'école de la Chapelle Montreuil a mis en place Educartable pour les 4 classes : il s'agit d'une application qui permet à la fois de communiquer avec l'ensemble des familles pour la direction de l'école et de partager des moments de classe si l'enseignante de chaque classe le souhaite. La mise en place de cet outil de la PS au CM2 peut-être envisagée.

Enfin, il est rappelé que les productions des élèves n'ont pas vocation à être diffusées sur les réseaux sociaux.

6.2 L'APE

Une réunion d'information début octobre a permis par la suite de reconstituer un bureau pour l'APE. Une première action a eu lieu avec la vente de bulbes au profit de l'APE. Le 19 novembre, une réunion permettra d'échanger autour des différentes actions possibles durant cette année entre l'APE et les équipes enseignantes.



7. Hygiène et Sécurité

7.1 Les exercices sécurité réalisés

Un exercice incendie a eu lieu dans chacune des écoles durant le mois de rentrée. L'alarme et les lieux de rassemblement sont connus de tous.

Un exercice PPMS intrusion-attentat a eu lieu dans chacune des deux écoles.

A *Montreuil-Bonnin*, cela a créé beaucoup d'angoisse et peurs dans la classe de CP. Un rideau est manquant dans la classe de Mme Dallet ce qui ne permet pas de cacher complètement l'intérieur de la classe. Nous faisons le même constat dans la classe de CP.

A *La Chapelle Montreuil*, il faut absolument revoir la fermeture du portail sous le préau.

Les systèmes d'alarme sont obsolètes (corne de brume) : il faudrait envisager l'installation du même système que celui mis en place à Montreuil-Bonnin.

Pour les deux écoles, l'alarme incendie n'est pas audible dans la cour de récréation ni dans la bibliothèque (LCM). Il faudrait donc rajouter des boîtiers.

Un système d'ouverture à distance par interphone pour les entrées principales de nos écoles serait nécessaire afin de ne pas importuner le cours de la classe et de ne pas laisser les élèves sans surveillance.

Informations et questions des familles :

- Serait-il possible de fermer le portillon après chaque passage d'enfants entre 8h35 et 8h45 ?

La personne nouvellement nommée a eu le descriptif de ses missions et tout devrait revenir à la normale.

- Demander ou signaler l'arrêt des moteurs des voitures lorsque les parents déposent leurs enfants.

En tant qu'enseignantes, nous ne pouvons pas contrôler ce qui se passe sur les parkings des écoles. Nous en appelons donc au civisme de chacun pour assurer la sécurité de tous aux abords de nos écoles.

- Le stationnement des véhicules sur le parking de l'école de LCM pose question : dangerosité aux horaires d'entrées et sorties, incivilité de la part des adultes. La mairie rappelle qu'il n'y a pas de police municipale pour faire respecter la loi et qu'il n'est pas concevable de fermer l'accès au parking sur les temps scolaires car les administrés ne pourraient plus se garer pour se rendre en mairie. Un parent d'élève propose alors une signalétique au sol sous forme de « couloir » afin que les élèves puissent accéder à la cour sans risque.

7.2 Le protocole sanitaire renforcé depuis la rentrée du 2 Novembre 2020

Le port du masque dès le CP est entré en vigueur à la rentrée de novembre. Tous les élèves des écoles sont arrivés équipés. Plusieurs familles ont malgré tout fait remonter les problèmes économiques que cela engendrait avec l'achat de masques. Plusieurs parents volontaires se sont proposés pour coudre des masques. Une distribution aura lieu aux familles demandeuses. La grève de l'école les vendredis 06/11 et 12/11 a été évoquée et certains parents s'inquiètent de l'impact du port du masque sur la santé des enfants. Il est à signaler que le parking de l'école a été tagué de graffitis qui marquaient le mécontentement de certains sur le port du masque à l'école.

L'accent est aussi mis sur la limitation du brassage des élèves dans ce nouveau protocole.



A l'école de Montreuil-Bonnin :

Sur le temps scolaire, les élèves ont des récréations différentes sur des temps et des zones distincts.

Sur les temps périscolaires, les deux services de restauration se font désormais à la salle des fêtes et les enfants ne sont plus brassés. Concernant les temps de garderie, seuls les enfants scolarisés à Montreuil Bonnin fréquentent l'accueil périscolaire de Montreuil Bonnin. Les enfants restent alors dans leurs classes habituelles.

Question : selon l'évolution de la gestion de la crise sanitaire (confinement, télétravail des parents ou non), les effectifs de garderie peuvent fluctuer. Il est alors possible d'imaginer que Mme Renard, en charge du ménage des locaux, n'ait pas suffisamment de temps le soir pour nettoyer l'ensemble des classes après le départ des derniers enfants (18H30).

A l'école de La Chapelle Montreuil :

Sur le temps scolaire, les élèves ont des récréations décalées d'un quart d'heure par groupe de deux classes. La cour est partagée en deux. Un planning sur la semaine a été établi pour permettre aux élèves de se repérer. L'entrée des enfants se fait devant chaque classe, afin de limiter le brassage dans le couloir. Il est à noter le changement des horaires d'APC, le lundi et le mardi, deux classes de 11h45 à 12h45 et deux classes de 13h à 13h30.

Sur les temps périscolaires, deux services de restauration se font et les enfants ne sont plus brassés. La mairie a mis du personnel en plus pour la surveillance de cour le midi. Il est demandé à ce que les personnels mairie aient une fiche de poste et sachent les missions qui leur sont attribuées (ce ne sont pas aux enseignantes de les détailler ni de réaliser un planning). problème de suivi des missions et de planning)

Concernant les temps de garderie : deux classes sont mises à disposition de l'accueil périscolaire, problème de salle (bibliothèque...) et du nombre d'animateur pour surveiller.

Les horaires du ménage ont été revus. Malgré tout, le ménage ne semble ni suffisant ni efficace. Madame le maire indique qu'un courrier a été rédigé à la société pour qu'un ménage strict soit réalisé en adéquation avec le protocole sanitaire. L'équipe enseignante demande également à ce qu'un ménage régulier soit réalisé dans la réserve de matériel.

Enfin, il est demandé aux équipes techniques de ne pas intervenir sur le temps scolaire dans les deux écoles notamment afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des classes (ex : marquage au sol, perceuse ...)



8. Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire

A l'école de Montreuil-Bonnin, les mardis et jeudis de 11H45 à 12H30

- Activités artistiques : peinture, coloriage.
- Activités sportives : jeux de ballons, les jeux d'autrefois.

A l'école de La Chapelle Montreuil : le jeudi de 12h45 à 13h35.

- Atelier d'arts Plastiques, avec Céline PANEN, 11 enfants de la classe de Barbara.
- Atelier « découverte ludique du théâtre » avec Damien RECOUPE, 11 enfants de la classe de Nolwenn, dans la salle du conseil municipal .
- Atelier « jeux de groupe en extérieur » avec Quentin, dans la cour, 10 enfants de la classe de Barbara .
- Atelier langage des signes avec Mélissa, **dans la classe de Nolwenn**, 10 enfants.

Informations et questions :

- Le PEDT sera-t-il mis en place compte tenu du protocole sanitaire pour les semaines à venir ?

Madame Martin confirme le maintien du PEDT pour le reste de l'année scolaire.

- Les PEDT seront-ils harmonisés l'an prochain sur les quatre écoles de Boivre la Vallée ?

Pour l'instant, le PEDT a été acté jusqu'en juillet 2021. On ne sait pas s'il sera reconduit pour l'année suivante.

Fait à Boivre La Vallée,

Le 12 novembre 2020

La présidente du Conseil d'Ecole
Aline BONTEMPS

La secrétaire de séance
Lydie Roose